

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

**États financiers
au 31 août 2002**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Bilan	3
État des résultats d'exploitation	
Fonds d'administration générale	4
Fonds de capital et d'emprunt	5
État de l'évolution des fonds de réserve	6
Notes complémentaires	7 à 13
Renseignements supplémentaires	14 à 17

Aux membres du
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Nous avons vérifié le bilan du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2002 ainsi que l'état des résultats d'exploitation du fonds d'administration générale, l'état des résultats d'exploitation du fonds de capital et d'emprunt et l'état de l'évolution des fonds de réserve de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du conseil scolaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitude importante dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière du conseil scolaire au 31 août 2002, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 1 afférente aux états financiers.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Hawkesbury
Le 25 octobre 2002

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Bilan

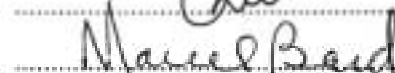
au 31 août 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
ACTIF		
Éléments d'actif à court terme		
Dépôts à terme, 2,87 % et 2,96 %, échéant le 23 septembre 2002 et le 30 septembre 2002 (4,13 % et 5 % en 2001)	12 609 624	17 267 783
Comptes débiteurs		
Municipalités	3 541 674	3 331 940
Autres conseils scolaires	403 627	
Gouvernement de l'Ontario	139 492	3 050 645
Gouvernement du Canada	999 342	430 631
Autres	959 849	790 778
Frais payés d'avance	578 153	1 529 433
	19 231 761	26 401 210
Dépenses en immobilisations à être financées au cours des années futures	29 255 839	28 720 116
	48 487 600	55 121 326
PASSIF		
Éléments de passif à court terme		
Découvert bancaire	463 265	1 755 683
Emprunts bancaires (Note 3)	28 785 788	35 135 788
Comptes créditeurs		
Autres conseils scolaires		513 365
Comptes fournisseurs et frais courus	3 930 513	3 914 655
Revenus reportés	1 886 915	1 760 234
	35 066 481	43 079 725
RÉSERVE, FONDS DE RÉSERVE ET SURPLUS		
Réserve pour fonds de roulement	617 815	1 411 308
Fonds de réserve	12 597 511	11 535 809
Surplus (déficit)	205 793	(905 516)
	13 421 119	12 041 601
	48 487 600	55 121 326

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil

 , Président du Conseil

 , Directeur de l'Éducation et Secrétaire-Trésorier du Conseil

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds d'administration générale

État des résultats d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 août 2002

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	2001
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Dépenses			
Dépenses liées à la salle de classe	52 981 634	50 563 033	47 806 283
Dépenses non liées à la salle de classe	10 893 336	10 892 980	11 600 604
Administration	2 966 361	3 366 194	3 132 305
Transport des élèves	12 911 957	12 462 141	12 341 539
Installations destinées aux élèves	12 526 631	12 402 731	15 046 742
Dépenses subventionnées		3 864 279	4 062 053
	<u>92 279 919</u>	<u>93 551 358</u>	<u>93 989 526</u>
Recouvrement des dépenses			
Conseils scolaires - autres recettes		23 580	386 570
Gouvernement de l'Ontario - autres		2 167 223	6 690 762
Gouvernement du Canada - autres			273 871
Autres recettes (exception faite des virements provenant des fonds de réserve)		2 214 029	1 261 547
		<u>4 404 832</u>	<u>8 612 750</u>
Dépenses nettes	<u>92 279 919</u>	<u>89 146 526</u>	<u>85 376 776</u>
Financement des dépenses nettes			
Subventions générales	65 143 559	64 482 356	59 928 153
Impôt local	25 556 705	25 729 810	25 230 383
Augmentation des réserves	1 579 655	45 669	(1 971 467)
Surplus (déficit) de l'exercice précédent		(905 516)	1 284 191
A appliquer à l'exercice suivant			
Déficit (surplus) à la fin		<u>(205 793)</u>	<u>905 516</u>
Financement total	<u>92 279 919</u>	<u>89 146 526</u>	<u>85 376 776</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds de capital et d'emprunt
État des résultats d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 août 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Dépenses en immobilisations		
Nouvelles places	988 867	4 869 682
Réfection des écoles	355 466	529 635
Ordinateurs à des fins éducatives	1 137 262	636 569
Équipement destiné à l'enfance en difficulté	87 592	103 329
Autres dépenses en immobilisations	67 814	956 616
	<u>2 637 001</u>	<u>7 095 831</u>
Financement d'immobilisations		
Dépenses en immobilisations financées par le fonds d'administration générale	<u>2 101 278</u>	<u>1 855 636</u>
Augmentation du fonds de capital et d'emprunt	<u>535 723</u>	<u>5 240 195</u>
Dépenses en immobilisations ne faisant pas l'objet d'un financement permanent au début	<u>28 720 116</u>	<u>23 479 921</u>
Dépenses en immobilisations ne faisant pas l'objet d'un financement permanent à la fin	<u>29 255 839</u>	<u>28 720 116</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Fonds de réserve

État de l'évolution

de l'exercice terminé le 31 août 2002

	2001	Virement net du fonds d'administration générale	Revenus générés par les placements des fonds de réserve	2002
	\$	\$	\$	\$
Fonds de réserve d'immobilisations				
Décrêt	179 294		4 984	184 278
Aménagement spéciaux EED	52 122	(52 122)		
Autres	3 526 204	(9 497)	98 030	3 614 737
	<u>3 757 620</u>	<u>(61 619)</u>	<u>103 014</u>	<u>3 799 015</u>
Capitaux propres au Ministère	80 811	(80 811)		
Capitaux propres au Conseil	12 541	(12 541)		
Redevances d'exploitation relatives à l'éducation	291 817		8 113	299 930
Produits des aliénations	99 750	(99 750)		
Installations destinées aux élèves	881 222	1 788 706	24 498	2 694 426
Dépenses liées à la salle de classe	5 522 294	(786 163)	153 520	4 889 651
Autres fonds	889 754		24 735	914 489
	<u>11 535 809</u>	<u>747 822</u>	<u>313 880</u>	<u>12 597 511</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

1 - CONVENTIONS COMPTABLES

Le Conseil a préparé ses états financiers conformément aux principes comptables prescrits par le ministère de l'Éducation et considérés appropriés pour les conseils scolaires de l'Ontario. Ces principes respectent les principes comptables canadiens généralement reconnus, à l'exception des aspects traités dans les paragraphes a) à e) :

(a) Comptabilité d'exercice

Les recettes et les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf dans les cas suivants :

- (1) Aucune disposition n'est prise pour inscrire les intérêts débiteurs pour les futurs avantages sociaux des employés conformément au chapitre 3462 du manuel de l'ICCA (voir la note 2).
- (2) Aucune disposition n'est prise relativement aux intérêts débiteurs sur les débetures non arrivées à échéance à partir de la date du versement jusqu'à la fin de l'exercice (voir la note 3).
- (3) La paie de vacances est enregistrée comme une dépense salariale quand elle est versée.
- (4) La portion des impôts municipaux supplémentaires et des montants déductibles aux fins de l'impôt revenant à l'éducation n'a pas été comptabilisée pour l'exercice de 2002.

(b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées aux dépenses, sauf si elles doivent être financées au moyen d'un emprunt à long terme. Les versements de capital et d'intérêts sur le passif net à long terme sont inclus dans les dépenses de l'exercice où ils deviennent exigibles. Les dépenses en immobilisations financées en permanence sont incluses dans le bilan uniquement jusqu'à concurrence du solde impayé du passif net à long terme. Les dépenses en immobilisations qui ne sont pas financées en permanence sont inscrites séparément sur le bilan jusqu'à ce que le financement permanent ait été obtenu.

(c) Entités contrôlées et apparentées

L'investissement dans des entreprises à but lucratif ou les activités contrôlées ou apparentées à celles-ci ne sont pas inclus dans les états financiers du conseil (voir note 8).

(d) Réserves et fonds de réserve

Les réserves et les fonds de réserve sont des montants affectées à des fins générales ou particulières et sont inscrits à l'actif ou au passif des résultats d'exploitation du fonds d'administration générale de l'année appropriée ou retranchée. Les montants de réserve et les fonds de réserve sont approuvés par le conseil et se situent dans les limites définies dans la Loi sur l'éducation et ses règlements.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

1 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Déficit (surplus) accumulé à la fin de l'exercice

La différence entre les dépenses nettes d'un exercice donné et les montants reçus pour le financement de ces dépenses fait l'objet d'un report à l'exercice suivant et vient soit accroître, soit diminuer les exigences nettes de recettes.

(f) Subventions législatives

Le conseil soumet chaque année le calcul des subventions législatives au ministère pour fin d'approbation finale. Tout changement éventuel à ces sources de financement sera inscrit à l'exercice au cours duquel il aura été déterminé.

(g) Utilisation du budget de dépenses

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, l'administration doit établir le budget des dépenses et des hypothèses qui ont des retombées sur les sommes déclarées à l'actif et au passif; elle doit aussi divulguer les éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et déclarer les montants des revenus et des dépenses au cours de la période visée par le rapport. Les résultats réels peuvent différer du budget des dépenses courant. Le budget des dépenses est examiné périodiquement et, lorsque des rajustements s'imposent, il fait l'objet d'un rapport dans les périodes au cours desquelles il est connu.

(h) Titres financiers

La valeur au bilan des placements à court terme, les comptes à recevoir, les emprunts à court terme, les comptes payables et le passif accumulé s'approchent de leur juste valeur à cause de leur échéance limitée. La valeur au bilan du passif net à long terme s'approche de la juste valeur parce que le taux courant d'emprunt du conseil pour des titres de créance similaires ayant une échéance comparable n'est pas matériellement différente. Les estimations de la juste valeur s'effectuent à la date du bilan et se basent sur les renseignements pertinents et ceux concernant les titres financiers.

2 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS

(1) Gratifications pour cessation d'emploi

- (i) Le conseil offre à ses employés des gratifications de retraite selon les modalités des ententes conclues avec eux.

Afin d'être admissible, un employé doit avoir accumulé un minimum d'années de service avec le conseil, lequel varie de un à vingt ans selon les ententes. Le montant des gratifications varie selon les ententes et sont payables selon les modalités de celles-ci.

- (ii) Un montant de 369 489 \$ (286 014 \$ en 2001) a été déboursé à ces fins au cours de l'exercice.

- (iii) Le conseil possède une réserve pour gratification de retraite au montant de 473 585 \$.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

2 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

(iv) Le conseil possède une obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés pour les régimes tel que décrit en (i). Le montant n'est pas divulgué car il n'a pas été déterminé par un actuaire.

(2) Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

(i) Le conseil offre à tous ses employés un régime de sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

(ii) Un montant de 66 958 \$ (53 704 \$ en 2001) a été déboursé à ces fins au cours de l'exercice.

(iii) Le conseil possède une réserve pour CSPAAT au montant de 117 923 \$.

(iv) Le conseil possède une obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés pour les régimes tel que décrit en (i). Le montant estimé est de 158 028 \$.

3 - EMPRUNTS BANCAIRES AUTORISÉS

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 13,659,067 \$. L'emprunt porte intérêt au taux de 3,25 % et est renégociable le 6 février 2003.

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 15,126,721 \$. L'emprunt porte intérêt au taux de 3,52 % et est renégociable le 5 septembre 2002.

Le Conseil dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 220 000 \$. La marge porte intérêt au taux préférentiel et est renégociable sur demande. Au 31 août 2002, le taux préférentiel était de 4,50 % (5,75 % en 2001).

Au 31 août 2002, une lettre de crédit émise par la banque auprès d'un créancier du conseil scolaire totalise 17 450 \$ échéant le 28 août 2002 .

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

4 - PASSIF NET À LONG TERME

En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le conseil doit assumer le remboursement du passif à long terme relatif aux actifs qui lui ont alors été cédés par les conseils désignés. Étant donné que le passif net à long terme fut émis par les conseils désignés, il n'est pas comptabilisé au bilan du fonds de capital et d'emprunt.

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 9 891 916 \$, soit 6 350 936 \$ de capital et 3 540 980 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des cinq prochains exercices :

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2002-2003	900 008	572 015	1 472 023
2003-2004	1 178 870	502 066	1 680 936
2004-2005	806 673	603 947	1 410 620
2005-2006	403 917	324 969	728 886
2006-2007	276 588	295 228	571 816
2007 et suivantes	2 784 880	1 242 755	4 027 635
	<u>6 350 936</u>	<u>3 540 980</u>	<u>9 891 916</u>

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à financer le passif net à long terme au cours du prochain exercice.

5 - ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(a) Budget des dépenses de 2001-2002

Les données du budget des dépenses de 2001-2002 indiquées dans ce tableau sont les sommes approuvées par le conseil et soumises au ministère de l'Éducation. Ces sommes n'ont pas été vérifiées par le vérificateur externe du conseil.

(b) Service de la dette et intérêts sur les emprunts de capital

Les sommes puisées à même le fonds d'administration générale au titre du service de la dette s'élèvent à 478 915 \$ étant un versement d'intérêts sur les emprunts de capital provisoires.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

6 - FRAIS ASSOCIÉS AUX RÉGIMES DE PENSION

Tous les membres du personnel non enseignant du conseil sont admissibles au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime de retraite contributif fin de carrière regroupant plusieurs employeurs.

Aucune contribution de l'employeur n'a été faite au régime pendant l'exercice en raison d'une suspension des cotisations qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2002.

Les cotisations de l'employeur à la caisse de retraite des enseignants ne figurent pas dans les états financiers du conseil. Les fonds utilisés pour ces cotisations proviennent directement du gouvernement provincial.

7 - «ONTARIO SCHOOL BOARD INSURANCE EXCHANGE» (OSBIE)

Le conseil a joint, au 1er janvier 1998, pour une période de 5 ans, l'Ontario School Board Insurance Exchange (OSBIE), un régime d'assurance réciproque autorisé en vertu de la Loi sur les assurances. L'OSBIE offre une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance contre les dommages causés à des biens et contre certains risques.

8 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉES

(a) Garderies

Trois organismes sans but lucratif sont incorporées sous la forme juridique du conseil. Deux organismes opèrent une garderie d'enfants et le troisième opère un programme d'enrichissement de la langue française. Le conseil n'impose pas de restrictions sur la gestion des opérations, cependant il existe un lien de dépendance par le partage des locaux et l'utilisation du service de paie et de comptabilité du conseil.

Il n'existe pas de différences entre les conventions comptables des garderies et du conseil.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

8 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉES (suite)

Les informations relatives aux garderies pour l'exercice financier terminé le 31 août 2002 s'établissent comme suit:

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS		
Recettes	446 418	380 095
Dépenses	<u>499 551</u>	<u>359 763</u>
Surplus	<u>(53 133)</u>	<u>20 332</u>
BILAN		
Actif		
Encaisse	<u>274 479</u>	<u>247 483</u>
	<u>274 479</u>	<u>247 483</u>
	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Passif et surplus		
Créditeurs	181 535	101 406
Surplus	<u>92 944</u>	<u>146 077</u>
	<u>274 479</u>	<u>247 483</u>

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Contrats de location

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en août 2005 à verser une somme de 523 613 \$ pour des ordinateurs. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 154 327 \$ en 2003, 154 327 \$ en 2004 et 214 959 \$ en 2005.

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en août 2003 à verser une somme de 363 792 \$ pour des lignes de réseau informatique. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 363 792 \$ en 2003. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont le conseil pourra se prévaloir en donnant un préavis de soixante jours.

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en décembre 2002 à verser une somme de 113 867 \$ pour des portatives. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 113 867 \$ en 2003.

Le conseil s'est engagée d'après un contrat de location échéant en juin 2004 à verser une somme de 142 439 \$ pour des locaux. Le paiement minimum exigible pour les deux prochains exercices s'élèvent à 77 694 \$ en 2003 et 64 745 \$ en 2004.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2002

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Contrats de réfection

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des réfections d'écoles pour un solde non dépensé de 138 282 \$.

10 - LOI DE 1996 SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de cette loi, les organismes publics doivent divulguer annuellement avant le 31 mars les renseignements se rapportant à certains membres du personnel qui gagnent 100 000 \$ ou plus par année. Pour l'année civile terminée le 31 décembre 2001, cette loi s'applique à Monsieur Marcel Bard, Directeur de l'éducation dont le traitement était de 144 356 \$ et les avantages imposables étaient de 1 143 \$, à Madame Diane Jamieson, Surintendante des écoles élémentaires Sud-Ouest dont le traitement était de 101 793 \$ et les avantages imposables étaient de 621 \$ ainsi qu'à Monsieur François Lavictoire, Surintendant des écoles élémentaires dont le traitement était de 133 183 \$ et les avantages imposables étaient de 276 \$.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds d'administration générale
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2002

DÉPENSES LIÉES À LA SALLE DE CLASSE

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Titulaires de classe	38 015 761	34 790 246	32 844 194
Enseignants suppléants	1 283 975	2 043 180	2 524 153
Aide-enseignants	2 997 181	2 871 828	2 894 348
Manuels scolaires, matériel didactique, fournitures et matériel de classe	4 310 548	3 815 056	4 674 506
Ordinateurs de classe	1 671 900	2 379 484	1 414 539
Service de soutien professionnel, paraprofessionnel et techniques	2 854 481	2 838 324	2 302 182
Service de bibliothèque et d'orientation	1 515 989	1 650 418	1 063 487
Perfectionnement du personnel	331 799	174 497	88 874
	<u>52 981 634</u>	<u>50 563 033</u>	<u>47 806 283</u>

DÉPENSES NON LIÉES À LA SALLE DE CLASSE

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Temps de préparation	3 833 369	3 672 631	4 348 495
Directeurs et directeurs adjoints	4 439 769	4 364 430	4 317 259
Chefs de section	65 800	68 560	66 234
Secrétaires d'école et fournitures	1 863 000	1 964 581	1 976 770
Coordonnateurs et consultants	656 738	740 629	874 549
Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	34 660	82 149	17 297
	<u>10 893 336</u>	<u>10 892 980</u>	<u>11 600 604</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds d'administration générale
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2002

ADMINISTRATION

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Conseillers scolaires	192 702	175 594	153 440
Directeur de l'éducation et agents de supervision	620 585	529 224	486 101
Administration du conseil scolaire	<u>2 153 074</u>	<u>2 661 376</u>	<u>2 492 764</u>
	<u><u>2 966 361</u></u>	<u><u>3 366 194</u></u>	<u><u>3 132 305</u></u>

TRANSPORT DES ÉLÈVES

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Transport des élèves	12 861 957	12 418 086	12 324 853
Transport des élèves aux écoles provinciales	<u>50 000</u>	<u>44 055</u>	<u>16 686</u>
	<u><u>12 911 957</u></u>	<u><u>12 462 141</u></u>	<u><u>12 341 539</u></u>

INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget	Réel	Réel
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Fonctionnement et entretien - écoles	8 245 739	8 993 894	9 083 468
Réfection des écoles	1 200 334	1 710 380	1 419 026
Dépenses en immobilisations	<u>2 375 853</u>	<u>1 219 542</u>	<u>695 113</u>
Service de la dette (note 5)	<u>704 705</u>	<u>478 915</u>	<u>3 849 135</u>
	<u><u>12 526 631</u></u>	<u><u>12 402 731</u></u>	<u><u>15 046 742</u></u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds d'administration générale
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2002

DÉPENSES SUBVENTIONNÉES

	<u>2002</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2002</u> Réel \$	<u>2001</u> Réel \$
Projet Canada-Ontario		1 222 188	1 618 879
Autres		2 642 091	2 443 174
		<u>3 864 279</u>	<u>4 062 053</u>

RECOUVREMENT DES DÉPENSES - GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO - AUTRES

	<u>2002</u> Budget (Non vérifié) \$	<u>2002</u> Réel \$	<u>2001</u> Réel \$
Projet Canada-Ontario		1 222 188	1 618 879
Service de la dette			3 166 177
Service de la dette sur propriété non éducative		118 503	134 262
Transport des élèves		278 524	
Autres		673 080	1 704 612
Rajustement aux subventions des années précédentes		(125 072)	66 832
		<u>2 167 223</u>	<u>6 690 762</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Fonds d'administration générale
Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2002

RECOUVREMENT DES DÉPENSES - AUTRES RECETTES

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Location - utilisation communautaire		56 244	32 717
Vente de mobilier et matériel			2 898
Produit d'assurance concernant les immobilisations		39 347	75 302
Produit d'assurance ne concernant pas les immobilisations		86 830	18 230
Dons se rapportant aux dépenses en classe		35 893	24 126
Autres		239 474	
Recouvrement de salaires		1 756 241	1 108 274
		2 214 029	1 261 547

AUGMENTATION DES RÉSERVES

	<u>2002</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Réserve pour fonds de roulement	793 492	793 493	793 492
Autres fonds de réserve d'immobilisations		(1 533 987)	(346 667)
Réserve pour dépenses liées à la salle de classe	786 163	786 163	(2 418 292)
	1 579 655	45 669	(1 971 467)